

Fiche Signalétique

Produit In-Pakt Construction Grout

1. Identification de produit et de compagnie

Produit In-Pakt Construction Grout

Identification MSDS 5001**Manufacturier**

King Packaged Materials Company
3385 Harvester Road
Burlington, ON L7R 3Y5

Numéro de téléphone d'urgence

(800) 461-0566

Date de révision 12/2/2009

2. Composition et information sur les ingrédients

Ingrédient	Numéro CAS	% Poids	ACGIH TLV	PEL	STEL
Silice quartz totale	14808-60-7	60% - 100%	0.05 mg/m ³	0.1 mg/m ³	
Ciment Portland	65997-15-1	10% - 30%	10 mg/m ³ (T)	5 mg/m ³ (R)	
Cendres Volantes	68131-74-8	5% - 10%	10 mg/m ³ (T)	15 mg/m ³ (T)	

Autres ingrédients pas contrôler par SIMDUT ou autres lois.

3. Identification de danger

Voies d'entrée

Inhalation.
Ingestion.
Absorber par la peau.

Yeux

La poussière en suspension dans l'air peut provoquer une irritation ou une inflammation immédiate ou différée.

Peau

Peut dessécher la peau et provoquer une gêne et une irritation.

Inhalation - Aigus

Une exposition à des concentrations au-dessus des limites d'exposition peut entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Inhalation - Chronique

Le risque de lésions dépend de la durée et du niveau de l'exposition.

Carcinogénicité

Risque cancérigène soupçonné. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Silicose

Ce produit contient de la silice cristalline. L'inhalation prolongée ou répétée de silice cristalline respirable peut provoquer une silicose, qui est une maladie pulmonaire gravement invalidante et possiblement mortelle. Voir la section 4 pour de plus amples informations.

4. Information de premier soins**Contact avec les yeux**

Rincer soigneusement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, y compris sous les paupières, pour enlever toutes les particules. Obtenir une assistance médicale pour les abrasions.

Contact avec la peau

Obtenir une assistance médicale en cas d'éruption cutanée, de brûlure, d'irritation, de dermatite ou d'exposition prolongée sans protection au ciment mouillé, à des mélanges de ciment ou à des liquides provenant de ciment mouillé.

Inhalation

Obtenir une assistance médicale en cas de gêne, ou si la toux ou d'autres symptômes ne se résorbent pas.

Ingestion

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire boire à la victime un verre d'eau ou de lait. Appeler immédiatement un médecin ou le centre anti-poison. Ne jamais rien administrer par voie buccale à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter la personne incommodée à l'air frais.

Notes additionnelles - silicose

La silicose peut-être en trois formes:

- 1) Silicose chronique simple - qui résulte d'une exposition à long terme (plus de 20 ans) à de faibles quantités de silice cristalline respirable. Des nodules d'inflammation chronique et des lésions provoquées par la silice cristalline respirable se forment dans les poumons et au niveau des ganglions lymphatiques de la poitrine. Cette maladie peut s'accompagner de difficultés respiratoires et ressembler à une bronchopneumopathie chronique obstructive.
- 2) Silicose accélérée - survient après une exposition à des quantités plus importantes de silice cristalline respirable pendant une période plus brève (5-10 ans). L'inflammation, les lésions et les symptômes progressent plus rapidement dans le cas d'une silicose accélérée que dans le cas d'une silicose simple.
- 3) Silicose aiguë - résulte d'une exposition de courte durée à de très grandes quantités de

silice cristalline respirable. Les poumons deviennent très enflammés et peuvent se remplir de liquide, provoquant d'importantes difficultés respiratoires et de faibles taux d'oxygène dans le sang.

Une fibrose massive progressive peut avoir lieu dans le cas de silicose simple ou accélérée, mais elle est plus courante avec la forme accélérée. La fibrose massive progressive résulte de lésions importantes et conduit à la destruction des structures pulmonaires normales.

5. Mesures de combat d'incendie

Point d'inflammabilité Non disponible
Méthode FP Non disponible

Moyens d'extinction

Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

6. Mesure de relache en cas d'accident

Général

Éviter les actions qui dispersent le produit dans l'air. Éviter toute inhalation du produit et le contact avec la peau. Porter les équipements de protection appropriés décrits dans la section 8. Racler le produit mouillé et le mettre dans un récipient. Laisser le produit sécher ou se solidifier avant de le mettre au rebut. Ne pas évacuer le produit dans des égouts, des systèmes de drainage ni des étendues d'eau (par exemple, dans un ruisseau).

Mesure de nettoyage

Transférer le matériel dans un contenant étiqueté qui peut-être fermer et éliminer de façon sécuritaire.

Méthode d'élimination de déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations gouvernementales, provinciales et locales.

7. Entreposage et manutention

Manipulation

Empiler les sacs de produits de manières sûre pour qu'ils ne tombent pas. Utiliser dans un endroit bien aéré. Minimiser la production et l'accumulation de poussière. Le produit en sac est lourd et pose des risques tels que des entorses et des foulures du dos, des bras, des épaules et des jambes lorsqu'il faut le soulever et le mélanger.

Manutention

Suivre les coutumes d'hygiène du travail appropriées.

Entreposage

Tenir à l'écart des aliments et de l'eau potable. Entreposer dans un endroit sec. Entreposer dans le contenant original. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter le gel.

8. Contrôle d'exposition et protection personnelle

Installations techniques

Si les installations de l'utilisateur produisent de la poussière, de la fumée ou du brouillard, ventiler de façon à maintenir l'exposition aux contaminants atmosphériques en deçà de la limite d'exposition.

Protection des mains

Le port de gants conforme à une norme approuvée est recommander lors d'évaluation des risques.

Protection des yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est recommander lors d'évaluation des risques.

Protection respiratoire

Le port de protection respiratoire conforme à une norme approuvée est nécessaire. La sélection de protection respiratoire devrait être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, et des tâches requises.

Protection pour la peau

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus.

Installations techniques

Si les installations de l'utilisateur produisent de la poussière, de la fumée ou du brouillard, ventiler de façon à maintenir l'exposition aux contaminants atmosphériques en deçà de la limite d'exposition.

Contrôles de l'action des agents d'environnement

Tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire de modifier l'équipement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9. Propriétés physique et chimique

État physique	Solide - Poudre
Gravité spécifique	2.5
Odeur	Inodor
pH	Non disponible
Point d'Ébullition	Non disponible
Point de congÉlation	Non disponible
SolubilitÉ	Non disponible
Taux d'Evaporation	Non disponible
VOC %	Non disponible
VolatilitÉ	Non disponible
Formule molÉculaire	Non disponible
ViscositÉ	Non disponible
Densite de la Vapeur	Non disponible
Tension de Vapeur	Non disponible

10. Stabilité et réactivitf

Stabilité

Stable en conditions normales.

Conditions à éviter

Entreposer le produit hors de porter de l'humidité non désirer.

Matières à éviter

Aucune.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Polymérisation dangereuse

Aucun risque.

11. Information toxicologique**Carcinogénicité**

Silice Quartz Crystalline (Forme Respirable)

ACGIH: A2 CIRC: 1 EPA: - NIOSH: + NTP: Prouvé OSHA: -

12. Information écologique**Effets sur l'environnement**

Il n'y a aucun effet important ou danger critique connu.

13. Considérations de disposition**Élimination des déchets**

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Material should be disposed of in accordance with local, state and federal regulations. Reportez-vous à la Section 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8: CONTRÔLE D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et la protection des employés.

14. Information sur le transport**Transportation**

Selon les règlements DOT (États-Unis) et TMD (Canada), ce produit n'est pas classé comme

une matière dangereuse.

15. Information réglementaire

SIMDUT

Composant dangereux (s) sous réserve de divulgation des ingrédients SIMDUT.

Classe D2-A: Matières causant d'autres effets toxiques.

Classe E: Matières corrosives

16. Autres information

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte.

Toutefois, ni KPM Industries Ltd., ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.